



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

Horloge

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

HOPITAL. (Voy. HÔTEL-DIEU.)

HORLOGE, s. f. *Reloige, reloge, orloge.* Dès le xi^e siècle, il y avait des horloges dans les églises et dans les châteaux. Ces horloges étaient habituellement placées à l'intérieur comme de grands meubles. Cet usage se perpétua jusqu'au xvi^e siècle. Toutefois des sonneries annonçaient l'heure à l'extérieur.

« Quant il ont le convers oï
 « Durement furent esbahî
 « Qu'il n'orent oï soner cloche
 « Ne champenelle, ne reloge ¹. »

Guillaume Durand, au xiii^e siècle, dans le chapitre I^{er} de son œuvre ², considère l'horloge comme une des parties essentielles de l'Église. « L'horloge, dit-il, sur laquelle on lit et on compte les heures, signifie « l'empressement et le soin que les prêtres doivent avoir à dire les « Heures canoniques au temps voulu, selon cette parole : Sept fois par « jour je te louai, Seigneur. »

L'abbé Pierre de Chastelux donna, vers 1340, à l'abbaye de Cluny, une horloge remarquable en ce que son mécanisme présentait un calendrier perpétuel qui marquait l'année, le mois, la semaine, le jour, l'heure et les minutes, et un calendrier ecclésiastique qui désignait les fêtes et les offices de chaque jour. Cette horloge indiquait encore les phases de la lune, les mouvements du soleil, puis quantité de petites figurines mobiles représentant le mystère de la Résurrection, la Mort, saint Hugues et saint Odilon, abbés de Cluny, la sainte Vierge, la Passion, etc. Les heures étaient annoncées par un coq qui battait des ailes et chantait à deux reprises; en même temps un ange ouvrait une porte et saluait la sainte Vierge; le Saint-Esprit descendait sur sa tête sous la forme d'une colombe, le Père Éternel la bénissait; un carillon harmonique de petites clochettes jouait un air; des animaux fantastiques agitaient leurs ailes, faisaient mouvoir leurs yeux; l'heure sonnait, et toutes les figurines rentraient dans l'intérieur de l'horloge ³.

Ces horloges compliquées étaient fort en vogue pendant les xive, xv^e et xvi^e siècles. A l'extérieur même, les sonneries des horloges étaient presque toujours accompagnées de *Jacquemars*, qui frappaient sur les timbres avec des marteaux. Quelques beffrois de nos villes du Nord, notamment celui de Compiègne, ont conservé ces jacquemars qui jouissent d'une grande popularité. Tout le monde a vu ou entendu parler des horloges célèbres des cathédrales de Lyon et de Strasbourg. La première horloge intérieure de Strasbourg fut commencée en 1352 et achevée en

¹ Rutebeuf. *Du segrestain et de la famme au chevalier* (xiii^e siècle).

² Cap. I, § xxxv.

³ *Hist. de l'abbaye de Cluny*, par M. P. Lorain, p. 203.

1354, sous l'épiscopat de Jean de Lichtenberg; elle se composait d'un coffre de menuiserie, avec un grand disque en bois, représentant en peinture les indications relatives aux principales fêtes mobiles. Dans la partie du milieu se trouvait un cadran dont les aiguilles marquaient les mouvements du soleil et de la lune, les heures et leurs subdivisions. Le couronnement était orné d'une statuette de la Vierge, devant laquelle on voyait, à l'heure de midi, s'incliner trois mages; un coq chantait au même instant en battant des ailes. Un petit carillon jouait des airs à certaines heures. Cette horloge fut remplacée en 1547, puis refaite en 1838; c'est celle que nous voyons aujourd'hui sur la paroi du transept méridional, en face de l'emplacement réservé à l'ancienne horloge¹.

On voit encore dans les cathédrales de Beauvais et de Reims des horloges dont les coffres datent du XIV^e siècle. Elles sont toutes deux fort bien gravées dans le recueil publié par M. Gailhabaud².

Sur les tours d'églises du XII^e au XIV^e siècle, aucun espace n'est disposé pour le placement de cadrants pouvant être aperçus de loin; ce qui fait supposer qu'avant le XV^e siècle, si des sonneries indiquaient les heures aux habitants des villes, il n'y avait point de cadrants extérieurs. On ne voit apparaître ceux-ci que vers la fin du XV^e siècle. Ils sont alors couverts par de petits auvents, et façonnés soit en bois, soit en plomb, et revêtus de peintures.

HOTEL, s. m. On donnait le nom d'*hôtel* aux habitations qui, dans les villes, appartenaient à des seigneurs ou à de riches particuliers, mais qui n'avaient point le caractère d'un château, c'est-à-dire qui ne possédaient point de droits féodaux.

La résidence des souverains dans Paris s'appelait le *palais*. Le Louvre, bâti hors les murs, était un château. On désignait les autres résidences souveraines établies dans Paris, mais qui n'avaient point un caractère féodal, non plus sous le nom de *palais*, mais sous celui d'*hôtel*. On disait l'hôtel Saint-Pol, l'hôtel des Tournelles. On disait aussi l'hôtel de Cluny, l'hôtel de Sens, l'hôtel de Bourbon, l'hôtel de Nevers, l'hôtel de la Trémouille. A Bourges, l'habitation de Jacques Cœur est un véritable hôtel. Toutefois, pour ne pas mettre de la confusion dans l'esprit de nos lecteurs, nous avons rangé les hôtels dans l'article **MAISON**, la différence entre l'hôtel et la maison étant souvent difficile à établir.

HOTEL DE VILLE, s. m. Maison commune. Le mouvement politique qui se manifesta, dès le XI^e siècle, dans un certain nombre de villes, et qui eut pour résultat l'affranchissement de la commune, chercha naturellement à centraliser la *conjuration* en élevant un édifice propre à contenir les *jurés*. Toutes fois qu'une charte de commune était octroyée, le droit

¹ Voy. *Descript. abrégée de l'horloge astron. de la cathéd. de Strasbourg*; 1847.
² *L'Architecture du ve au xvii^e siècle*, t. IV.